

REGIME DE RALENTI

(Se reporter aux précautions d'entretien à la page 63.)

La méthode de réglage du ralenti décrite ci-dessous ne doit être utilisée que dans le cas où des changements d'altitude affectent le régime de ralenti normal réglé par le concessionnaire Honda. Pour les réglages périodiques du carburateur prescrits dans le tableau d'entretien, y compris les réglages des carburateurs individuels et la synchronisation des carburateurs, s'adresser à un concessionnaire agréé Honda.

NOTE:

* Pour un réglage du régime de ralenti précis, le moteur doit être à la température normale de fonctionnement. Dix minutes de conduite avec des arrêts et marches répétés suffisent.

3. Régler le régime de ralenti avec la vis butée de ralenti (1).

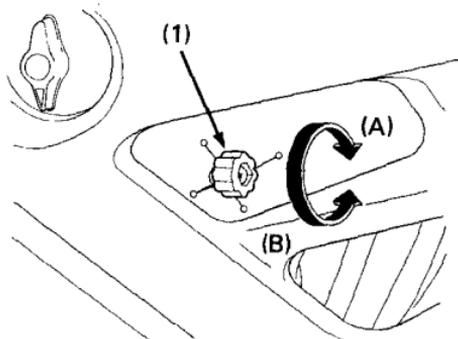
Régime de ralenti (au point mort):

$1.200 \pm 100 \text{ min}^{-1}$ (tr/mn)

(Sauf pour AR,SW)

$1.400 \pm 100 \text{ min}^{-1}$ (tr/mn)

(AR, SW Seulement)



(1) Vis de butée des gaz

(A) Augmenter

(B) Réduire